

OFFRE D'EMPLOI

Chargé-e des Appels à Projets Rural



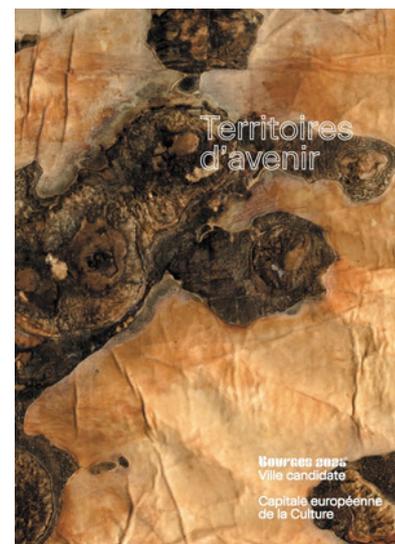
Bourges a été désignée Capitale européenne de la Culture pour l'année 2028, à l'issue d'une compétition de plusieurs années.

Une association loi 1901 porte le projet de mise en œuvre, qui rassemble la Ville de Bourges, l'Agglomération Bourges plus, le Département du Cher, la Région Centre - Val de Loire et l'Etat. Ancrée dans une riche histoire culturelle et un patrimoine exceptionnel, Bourges se réinvente pour devenir un carrefour dynamique de la créativité européenne. L'objectif est de réaliser une capitale européenne de la culture à taille humaine et de construire un évènement bas-carbone

En célébrant la diversité culturelle, l'innovation artistique et le dialogue interculturel, Bourges 2028 aspire à rassembler les citoyens autour d'une programmation audacieuse et éclectique, alliant spectacles vivants, expositions, festivals et musiques actuelles.

Cette initiative vise à renforcer le rayonnement de Bourges sur la scène internationale tout en valorisant les talents locaux et en stimulant le développement économique et touristique de notre territoire.

Le budget total de la capitale est de plusieurs millions d'euros et provient essentiellement de subventions publiques. L'équipe est constituée actuellement d'une dizaine de personnes, basée dans le centre-ville de Bourges. Elle est dirigée par un délégué général et un commissaire général chargé de l'artistique. Rejoignez-nous dans cette aventure culturelle unique et participez à façonner l'avenir de Bourges en tant que Capitale européenne de la Culture !



[Consultez notre dossier de candidature.](#)

CRI!

Le CRI, appels à projets de Bourges 2028, est le dispositif phare de l'année capitale à l'attention des territoires. En effet, il s'agit avant tout de rendre très accessible le dispositif : tous les porteurs de projet peuvent postuler (amateur ou professionnel, issu du monde culturel ou non...). Mais également, les projets lauréats se réaliseront sur l'ensemble de la Région Centre - Val de Loire, en 2028, afin de créer une dynamique et un rayonnement au-delà de la Ville de Bourges et de son agglomération.

Chaque projet doit être conçu comme une réponse à un problème de territoire et de société, comme pouvant transformer durablement le territoire et bénéficier à ses habitant-es. Les projets auront une réalisation en 2028, mais devront être conçus comme ayant un impact au-delà de 2028.

Le-la chargé-e des appels à projets sera en lien direct avec l'ensemble des porteur-euses de projets et les accompagnera dans la procédure du dispositif. Plus particulièrement, le-la chargé-e des appels à projets sera garant de la bonne appropriation du dispositif dans les territoires ruraux, tant pour mobiliser les porteur-euses de projet que pour accompagner la réalisation des projets.

Profil recherché

Pré-requis :

- Solide expérience et références confirmées sur un poste équivalent
- Expérience dans le secteur culturel et dans la mise en œuvre de projets
- Sens de l'organisation, de la prévision et de l'anticipation
- Grande rigueur, esprit d'analyse et de synthèse
- Rapidité d'exécution, dynamisme et anticipation

Compétences et savoir-être :

- Connaissance et goût pour le travail en mode projet
- Qualités relationnelles et rédactionnelles
- Maîtrise des outils informatiques de niveau supérieur
- Connaissance des règles administratives, juridiques et financières
- Aptitude à être mobile (territoire régional) et permis B exigé

Missions

Sous l'autorité de la directrice des projets territoriaux, l'instructeur-ice des appels à projets mènera les missions principales suivantes :

Organisation des Appels à projets

- Relais pour la communication sur le lancement des Appels à Projets et veille sur l'impact territorial souhaité ;
- Réception et extraction des demandes d'inscription. Traitement des données. Veille sur le contenu des inscriptions et alerte sur les dossiers incohérents ;
- Réponse mails et courriers aux sollicitations des candidat-es liées à l'organisation des Appels à projets.

Portage des Appels à projets dans les zones rurales

- Apporter une attention particulière sur la diffusion des appels à projets en zone rurale, auprès des porteur-euses de projets potentiels ;
- Aller à la rencontre des acteur-ices du territoire, notamment les acteur-ices culturel·les, les Maires et Élu-es en zone rurale ;
- S'assurer de la bonne intégration de ces porteur-euses de projets particuliers au sein du dispositif. Déplacements réguliers en zone rurale pour participer à la bonne mise en œuvre des projets ;
- Encourager tous les porteur-euses de projet à apporter une attention particulière aux zones rurales et leurs spécificités. Encourager la production de projet en zone rurale.

Organisation de l'Académie

- Participation à l'organisation de l'académie en lien avec le-la partenaire chargé-e de ce sujet. Création des groupes et participation à l'élaboration des plannings d'atelier. Réservation des lieux et des matériels nécessaires ;
- Suivi des fiches de présence. Création d'outils de suivi et de contrôle.

Organisation des jurys et délibérations

- Communication autour des dates limites de réception des dossiers finaux ;
- Réception et extraction des dossiers. Traitement des données. Création d'indicateurs d'analyse (géographie, discipline, impact...) ;
- Préparation des dossiers pour analyse et délibération du jury ;
- Convocation du jury et organisation des réunions. Réservation des lieux et des matériels nécessaires. Présence lors des réunions de jury. Rédaction de comptes-rendus et relevés de décision. Création et maintenance de tableaux de bord de suivi ;
- Suivi des décisions prises et réponse aux candidat-es.

Suivi de la réalisation des projets

- Demande et relance auprès des lauréat-es, d'envoi des documents de contrôle et analyse des comptes- rendus moraux et financiers ;
- Alerte sur les écarts entre prévisionnel et réalisé ;
- Suivi de la communication générale des projets lauréats et labellisés et des principes de partenariat.

Back-office

- Tâches administratives diverses (organisation de rdv, rédaction de documents, création d'outils bureautiques...) ;
- Être force de proposition pour améliorer les outils et la structuration des Appels à projets.

Conditions

- Contrat à durée indéterminée de droit privé
- Salaire selon profil et expérience
- Le télétravail n'est pas systématisé.
- Poste à pourvoir dès que possible

Lieu de travail

- Dans les locaux de l'association situés 36 rue Moyenne à Bourges.
- Déplacements réguliers en zone rurale.

Le salarié pourra être amené à se déplacer pour les besoins du service, sans que ces déplacements constituent un changement de lieu de travail.

Calendrier

- Date limite de candidature : 9 février 2025
- Entretiens : semaine du 23 février
- Candidatures à envoyer à recrutement@bourges2028.org